ROUBAIX

Bureaux : 39, rue Pauvrée. — Téléphone 9-51

La Chambre de Commerce de Roubaix

vote des adresses au nouveau Président de la République et au nouveau Ministre du Commerce et de l'Industrie.

Dans sa dernière réunion, la Chambre de Commerce de Roubaix a voté les deux adresses suivantes :

A M. Paul Deschanel,
Président de la République.

La Chambre de Commerce de Roubaix, réunie pour la première fois après le vote du Congrès de Versailles, est heureuse de saluer le nouveau Président de la République, M. Paul Deschanel, et de lui adresser, avec ses respectueuses félicitations, celles du Commerce et de l'Industrie qu'elle représente.

Elle a pleine confiance que sous sa haute magistrature, le gouvernement poursuivra sans relâche la remise en état des Régions dévastées et que pour ces régions et pour la France s'ouvrira un nouvelle ère de prospérité.

Le président : E. TOULEMONDE.

A M. Isaac,
Ministre du Commerce et de l'Industrie, Paris.

Interprète des sentiments de la Chambre de Commerce de Roubaix tout entière, je vous envoie, avec nos très sincères félicitations, l'expression de la vive satisfaction avec laquelle est accueillie parmi nous votre entrée au Ministère. Assurée que les intérêts du Commerce et de l'Industrie ne sauraient être défendus avec plus d'autorité et de compétence que par l'ancien et distingué président de la Chambre de Commerce de Lyon, notre Compagnie fonde l'espoir qu'elle trouvera toujours auprès de lui un accueil bienveillant, en même temps qu'une oreille attentive à ses doléances principalement pour la remise sur pied de ses industries et de son commerce si éprouvés du fait de la guerre et de l'invasion.

Le président : A. TOULEMONDE.

LA CHASSE AUX AUTOS

Contravention a été dressée à M. Jules Bourgois, 31 ans, chauffeur d'auto, demeurant à La Madeleine, avenue Saint-Maur, pour défaut d'éclairage à sa voiture automobile.

FERMEZ A L'HEURE

M. Gustave Bougois, 40 ans, cabaretier, rue de l'Epeule, 86, ayant laissé son estaminet ouvert après l'heure, a fait l'objet d'une contravention.

UNE MALADE SE PEND

Hier matin, vers 7 heures trois quarts, Mme Rouillan, née Adolphine Deleu, âgée de 59 ans, ménagère, demeurant rue du Pile, 39, a été trouvée pendue à l'espagnolette de la fenêtre de sa cuisine.

Depuis quelque temps, cette femme souffrait de l'estomac, et le matin même, une voisine l'avait entendue se plaindre fortement. Tout fait croire qu'elle se sera pendue pour échapper aux souffrances qu'elle endurait. Après les constatations d'usage, le corps a été transporté à la morgue de l'hôpital, où il sera examiné par le docteur Debuchy.

UN CHARRETIER REPREHENSIBLE

Contravention a été dressée, dans la nuit du 25 au 26 janvier, contre M. Maurice Desmet, 28 ans, marchand de charbon, demeurant 39, rue Sainte-Elisabeth, pour abandon de voiture sur la voie publique, défaut d'éclairage et défaut de plaque indicatrice sur son véhicule.

VOL D'UNE BICYCLETTE

Hier matin, vers 9 heures, M. Jacques Desprel, 23 ans, voyageur de commerce, demeurant rue de Lannoy, 253, avait laissé sa bicyclette contre la vitrine d'une épicerie, rue Lacroix, angle de la rue Saint-Louis.

A un certain moment, il s'est aperçu qu'un individu s'était emparé de la machine. L'auteur de ce vol était vêtu d'un imperméable jaune.

UNE GREVE PROBABLE CHEZ les EMPLOYES DE BANQUE DE ROUBAIX-TOURCOING

Les employés des banques de Roubaix-Tourcoing, réunis dimanche à la salle du Gymnase de la rue du Grand Chemin, ont voté l'ordre du jour suivant :

« Les employés de banque de Roubaix-Tourcoing et environs, groupés en Section spéciale dans le Syndicat des Employés, et dans l'Union Syndicale des Employés, et réunis salle du Gymnase, à Roubaix, le 25 janvier 1920 :

» Après avoir examiné la triste situation qui leur est réservée par le refus des banquiers : 1. de reconnaître les Syndicats, organes légaux de défense professionnelle ; 2. d'accorder le minimum d'appointements nécessaire pour assurer l'existence matérielle des employés et celle de leur famille à charge, affirment leur absolue solidarité, décident à l'unanimité moins trois voix de se mettre en grève pour une date à fixer par les délégués de chaque maison, après une dernière démarche faite par les représentants des Syndicats auprès des banquiers, ceux-ci n'acceptant pas la discussion et n'accordant pas les légitimes satisfactions qui ont déjà été consenties aux employés du Textile ;

» Remercient les délégués du Syndicat des garçons de recette de la Banque de France à Lille de leur présence et de leur sympathie, et lèvent la séance aux cris de « Vivent les Syndicats d'employés! Vive la justice dans le travail! »

UNE BELLE MANIFESTATION DE SYMPATHIE A L'AMICALE SÉVIGNÉ

Les membres de l'Amicale Sévigné, réunis dimanche à l'Institut, ont tenu à féliciter Mme Fournier, promue dernièrement officier de l'Instruction publique au titre de directrice de l'Ecole supérieure de Roubaix, ayant cessé cette fonction au 30 septembre.

La sympathique présidente, Mlle Lenne, rappelle en termes élogieux les services rendus à l'Amicale par Mme Fournier, et notamment dans le recrutement des adhérentes et lui offre une magnifique gerbe de fleurs en témoignage de gratitude respectueuse.

Mme Fournier, très touchée de cette marque d'affection, remercie chaleureusement la présidente, le Comité et ses « Anciennes ». Elle souligne le dévouement de Mlle Lenne qui, depuis plusieurs années, dirige avec tant de compétence et de succès cette association de presque 500 jeunes filles.

Elle assure les Sévignettes de sa profonde et durable amitié, car, en outre, comme membre du Comité de Patronage de l'Ecole, son dévouement absolu leur reste acquis.

Mme Fournier leur demande qu'un souvenir soit gardé à ses fils, Etienne et Joseph, tués à l'ennemi pour les défendre; des larmes d'émotion qui perlent dans tous les yeux répondent éloquemment.

NI FEU, NI LIEU

Le sieur Lopez Alexandre, de nationalité espagnole, 35 ans, camelot sans domicile fixe, arrêté pour vagabondage, défaut de déclaration d'étranger et port illégal de décorations, a été déféré au Parquet et écroué à la maison d'arrêt de Lille.

COMITÉ LOCAL DE RAVITAILLEMENT

Vente de chaussures nationales, 18, rue des Fabricants. — Mardi 27 janvier, 7e, jaunes. — Mercredi 28, 7e, vertes. — Jeudi 29, 8e, jaunes. — Vendredi 30, 8e, vertes. — Samedi, retardataires.

Le magasin de vente est ouvert tous les jours, le matin, de 8 h. à 11 h., et le soir, de 2 h. à 5 h.

Se munir de sa carte de denrées.

AUTOMOBILE CLUB DU NORD de la FRANCE

Il est rappelé aux membres de l'A. C. du Nord que la 14me assemblée générale annuelle statutaire aura lieu mercredi 28 janvier, à cinq heures précises du soir, au Cercle de l'Industrie, 7, Grande-Rue, à Roubaix.

A 6 heures et demie, banquet (par souscription) dans les salons du Cercle, pour les membres ayant envoyé leur adhésion (il n'est plus accepté d'inscription).

A neuf heures et demie, (dans les Salons du Cercle), soirée artistique à laquelle seront admis les membres du Club, convives ou non du banquet, sur présentation de leur carte de l'exercice 1919-1920 ; les dames des sociétaires y sont également admises.

Cette soirée constituera un véritable régal artistique en raison du concours des vedettes des premières scènes parisiennes que sont Mlle Germaine Lubin, Mlle Bugg, de l'Opéra, Mlle Madeleine Roch, M. Brunot, de la Comédie-Française.

Sociétés Diverses

CŒCILIA ROUBAISIENNE. — Mardi 27, à dix-neuf heures, répétition partielle, barytons et basses. Jeudi 29, à 19 heures, premiers et seconds ténors. Chez Mme veuve Desunois, café du Demi-Cercle, place Notre-Dame.

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ELEVES DE L'INSTITUT TURGOT. — Tous les membres de l'Association sont conviés pour le samedi 31 janvier, à 20 heures 30, à la grande Fête de Famille, donnée comme chaque année avant la guerre au Casino-Palace, Grande-Rue.

L'entrée se fera sur invitation ou, à son défaut, sur présentation de la carte d'identité de 1914 ou de 1920.

TOURCOING

ARRESTATION POUR VOL

Le Service de la Sûreté a mis en état d'arrestation le nommé Joseph-Paul Hanno, âgé de 47 ans, débardeur, demeurant rue de la Croix-Rouge, en vertu d'un arrêt de la Cour d'Appel de Douai, en date du 30 avril 1919, qui a élevé à trois mois la peine d'un mois d'emprisonnement, prononcée par le Tribunal Correctionnel de Lille le 8 octobre 1915, pour vol et infraction à la police des Chemins de fer.

Il sera transféré à la Maison d'arrêt de Lille, pour y subir la peine à laquelle il a été condamné.

DEFAUT DE BALAYAGE

Pour défaut de balayage en face de son magasin, rue du Caire, contravention a été relevée à la charge du nommé Paul Nuttin, 31 ans, entrepreneur, rue de Roubaix, 90.

LE TROTTOIR AUX PIETONS

Pour avoir circulé en bicyclette sur un trottoir contravention a été dressée contre le nommé Louis Blomme, 28 ans, corroyeur, demeurant rue Achille Testelin, 276.

VOLEUR PINCE

Le nommé André Devoldre, 18 ans, sans profession, demeurant à Wattrelos, arrêté le 23 janvier, pour avoir dérobé au préjudice de M. Delepaut, rue Achille Testelin, à Tourcoing, une somme de 1.065 francs, a été déféré au Parquet et écroué à la Maison d'arrêt de Lille.

VENTE DE VIN ROUGE

Conditionnement, place Sebastopol. — Mercredi 28 janvier, 1 litre par personne :

Secteur 12, cartes grises, numéros pairs, de 8 h. à 9 h : numéros impairs, de 9 h. à 10 h. — Cartes roses, numéros pairs, de 10 h. à 11 h. ; numéros impairs, de 11 h. à 12 heures.

Secteur 13, cartes grises, numéros pairs, de 2 h. à 3 h. ; numéros impairs, de 3 h. à 4 h. — Cartes roses, numéros pairs, de 4 h. à 5 h. ; numéros impairs, de 5 h. à 6 h.

SERVICE DES DOMMAGES DE GUERRE

Réception et vérification des déclarations de dommages, des demandes d'indemnités, ainsi que des bons de réquisition, attestations, certificats, etc. :

Mardi 27 janvier, de 8 h. 30 à midi, 16501 à 16.550 ; de 2 h. à 6 h., 16.551 à 16.600.

Mercredi 28, de 8 h. 30 à midi, 16.601 à 16.650 ; de 2 h. à 6 h., 16.651 à 16.700.

Le prestataire est prié de se présenter personnellement, muni du livret de famille ou d'une pièce d'identité.

REMISE DES LITERIES PRÊTÉES A L'AMBULANCE

La mairie est en mesure de rendre aux habitants une partie des literies remises par eux à l'ambulance établie en 1914 au Collège des jeunes filles.

Les intéressés devront se présenter avec leurs bons à l'Hospice, rue d'Havré, 3, à partir du 27 janvier jusqu'au samedi 7 février inclus, de 2 h. à 4 h. de l'après-midi.

Les objets qui ne pourraient pas être rendus de suite seront réglés ultérieurement et sur la base des prix payés à la Ville par les commissions cantonales des dommages de guerre.

ÉTAT-CIVIL

Naissances. — Cécile Bataille, rue des Phalempins, 134. — Yvette Duthoit, rue Dehermont, 12. — Geneviève Schlettricatten, rue Cymbale, 121. — André Bossut, rue Latte, 253. — Marie Terrier, Place Ch. Roussel, 15. — Achille Turquin, rue Nationale, 122.

Décès. — Gustave Coummont, 4 ans, rue des Trois Pierres, 121. — Jules Montagne, 49 ans, rue du Moulin-Fagot, 69. — Sidonie Deweredt, 43 ans, rue Nationale, 122. — Francine Moerman, 17 jours, rue d'Elbeuf. — Charles Messiaen, 73 ans, rue d'Havré, 3.

Autour de Roubaix-Tourcoing

WATTRELOS

UN ACCIDENT MORTEL

Hier matin, un nommé Meurisse, âgé de 28 ans, tisserand, demeurant rue d'Audenarde, attendait, vers 6 h. 1/2, le tramway qui devait le conduire à Roubaix, où il travaille.

Deux tramways étaient déjà passés devant sa porte, mais complets, et il n'avait pu y prendre place.

Voulant monter à la marche dans le tramway suivant, malgré que le wattman lui faisait signe de n'en rien faire, il est tombé et s'est écrasé contre un pylône.

M. le docteur Maillard constata qu'il avait le thorax fracturé.

Quelques instants après, le blessé mourait.

La Vie Ouvrière

A ROUBAIX

SYNDICAT TEXTILE

L'assemblée générale du syndicat aura lieu dimanche 1er février, à 9 heures et demie du matin, au local « la Paix ».

Ordre du jour : « 1. Lecture du procès-verbal ; 2. situation financière, compte-rendu de la commission de contrôle ; 3. proposition de la commission concernant les vieux syndiqués, incapables de travailler ; 4. le coût actuel de la vie. »

Le Secrétaire : H. LEFEBVRE.

LISSEURS DE DESSINS

Les ouvriers lisseurs de dessins se réuniront ce soir mardi, à 6 h. 1/2, en leur local habituel, 172, rue d'Alma, estaminet Descrouet.

Ordre du jour : « Les salaires ».

SYNDICAT DES OUVRIERS BRASSEURS

Réunion de la Commission du Syndicat mardi 27 courant, à 19 heures, à la Bourse du Travail.

UNE FETE SYNDICALE

Nous rappelons aux membres de tous les syndicats affiliés à la Bourse du Travail, qu'ils peuvent, dès maintenant, prendre leurs cachets pour assister à l'une ou l'autre des représentations théâtrales qui seront données chaque soir de cette semaine, à la Coopérative « La Paix ».

Les syndiqués pourront se présenter avec leur carte confédérale à partir de ce jour au bureau de location, chez Lefebvre, 76 bis, boulevard de Belfort. Ils pourront avoir plusieurs tickets, moyennant le prix très réduit de 0 fr. 80 par place.

Rappelons que durant tout la semaine théâtrale, le Cercle Dramatique interprètera la magnifique et émouvante pièce de M. Kistemaeker, « L'Embuscade », du répertoire de la Comédie-Française.

Nous devons aussi ajouter que pour l'interprétation de cette pièce, le Cercle Dramatique s'est assuré, en dehors du concours de tous ses artistes habitués, le concours de M. Lievin Poulin, l'excellent artiste dramatique roubaisien et celui de Mme Vassour, des théâtres de Bordeaux et de Constantine.

Les syndiqués sont invités à ne pas attendre jusqu'aux derniers jours, pour prendre leurs tickets.

La Bourse du Travail.

A LILLE

Bourse du Travail de Lille

Les secrétaires des Syndicats nommés ci-dessous adhérant à la Fédération locale des Syndicats Ouvriers sont priés de passer d'urgence à la Bourse du Travail pour retirer les formules déposées par la Préfecture pour renseignements.

Ce sont : les Syndicats de chapeliers, chapellerie, Voyageurs, Relieurs, Papetiers, Livreurs et Courtiers, Tabacs, Raffineries, Représentants de Commerce, Abattoir, Presseurs et Presseuses en Confection, Faienciers, Equipement militaire, Vendeurs de journaux, Selliers, Maréchaux-Ferrants, Chauffeurs d'autos de place, Coiffeurs, Plieurs-Emballeurs, Artillerie de Lille, Arts et Métiers, Musiciens, etc.

Pour la Bourse du Travail :
Le Secrétaire : A. BAUCHE.

METALLURGIE

Avis aux Modeleurs-Mécaniciens. — Les modeleurs sont priés d'envoyer un délégué de chaque maison de modelage au bureau du syndicat, rue de Fives, 28, pour communication urgente.

Le Secrétaire : Th. DEVERNAY.

BATIMENT ET TRAVAUX

Tous les membres du syndicat demeurant à Mons-en-Barœul et Saint-Maurice sont avertis qu'il y a un dépôt de timbres, chez le camarade Jacobs J.-B., 28, rue St-Druon, à Saint-Maurice. De même pour l'inscription des nouvelles adhésions. Le camarade Jacobs est à leur disposition tous les jours, à partir de dix heures du matin.

LIBRE-PENSÉE

FEDERATION DE LIBRE-PENSÉE SOCIALISTE DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS

Tous les délégués de la Fédération sont invités à se rendre à la réunion qui aura lieu le dimanche 1er février, à 2 heures 30 du soir, au siège, 49, rue Poids, Lille.

Le Secrétaire-Adjoint : JACOB J.-B.

Contes et Nouvelles

La Madre

Dix heures du soir, à l'Olympia de Gênes. La longue salle enfumée, à laquelle on accède en descendant un escalier souterrain, trépide encore et d'applaudissements et de clameurs. Une gommeuse de Paris vient de lancer avec désinvolture une scie à la monde. C'est la « Martinique », à moins que ce ne soit « Sous les bananiers ! » Déplorable prestige de la grivoiserie éclose en notre faubourg Saint-Denis. Deux sœurs, affublées de costumes bariolés, tour à tour en Carmencitas, en Nippones ou en bayadères, captivent un instant l'attention de la foule. Mais leur numéro tombe à plat : elles sont trop maigres !

Voici enfin les deux Violettas : la mère et la fille. Ce sont des acrobates, et les machinistes font descendre pour elles un trapèze et une corde lisse.

Etrange couple ! La fillette a douze ans à peine : c'est une gamine blonde, malingre, décidée pourtant et bien campée dans son petit maillot.

La « madre », elle, a dépassé la quarantaine. Peut-être a-t-elle été belle, mais son dur métier de gymnaste, et sans doute l'anxiété perpétuelle d'y associer son enfant, l'ont minée, flétrie. Son visage est triste sous le fard.

***

« Bravo, la « madre ! » Bravo, Violetta ! » Mon voisin, qui mâchonne avec énergie un cigare « toscano », noir et tordu, manifeste bruyamment son admiration.

C'est qu'elle est tout à fait crâne, la petite gymnaste. La mère, pendue par les jambes au trapèze, tient à bout de bras des anneaux au bout desquels l'enfant fait des rétablissements et des cabrioles.

De quel regard anxieux et tendre elle suit les mouvements de la gamine, redoutant une inattention, un geste maladroit, une chute... Les traits de son visage sont tendus par la crainte. Et je devine l'effort constant et surhumain de cette pauvre femme pour dominer ses nerfs, pour être toute présence d'esprit au dangereux travail.

Quand les divers exercices du numéro sont finis, l'enfant, abandonnant les anneaux, empoigne la corde lisse et se laisse glisser jusqu'au sol du « plateau ». Et tandis qu'elle salue gentiment, saluée par les clameurs sympathiques, la mère se redresse, ruisselante de sueur, mais transfigurée, radieuse d'en avoir fini, d'avoir préservé, pour un soir encore, la chère et frêle existence de son enfant, la chair de sa chair !

***

Quelques semaines ont passé. Au retour de Venise, avant de reprendre — avec quel regret ? — l'express de Gênes et de Marseille, je passe la soirée à Milan et décide d'y coucher. La Scala n'est pas ouverte encore, où j'irais applaudir un peu de « bel canto ». Comment tuer quelques heures ? Les Folies Bergère ? Pourquoi pas ? A Milan, ville moderne, on peut sans fausse honte, aller aux Folies Bergère ! Comme la « botte » est petite ! Je retrouve ici plusieurs des « artistes » entendus ou vus l'autre jour à Gênes. Et je lis au programme les noms de Violetta et de sa mère...

Leur tour est venu... Je reconnais le pauvre couple, les traits tirés, elle éponge son front, ses mains moites.

Sans doute, un de ces malaises qui guettent les femmes à leur automne, à l'heure où il leur faudrait plus de sécurité, de bien-être, de chaude tendresse.

Pourtant, il faut s'exhiber, gagner le cachet du soir, tenir son engagement. Et la « madre », dont les reins faiblissent chaque jour, grimpe jusqu'à son trapèze. Il faut manger, demain.

Un artiste de la troupe est venu s'asseoir à côté de moi... Il a fini pour ce soir et juge ses camarades. Il parle français. Il est bavard et communicatif !

— « Dio ! » qu'elle a vieilli, la pauvre ! Pour qui l'a vue, il y a dix ans, avec sa fille aînée, qui l'a lâchée et s'est faite écuyère ! Quel fantôme ! Elle ne pourra pas continuer longtemps ! Heureusement qu'elle a fait une assurance sur la tête de la « piccola ! » Sait-on jamais, dans ce chien de métier !

Le fait est qu'elle m'effraie, ce soir, la pauvre femme. Ses mouvements manquent de précision et de souplesse. Deux fois, elle a raté son rétablissement.

L'orchestre s'est tu : c'est le moment du gros effet. Elle s'est pendue par les pieds au trapèze. Les mains soutiennent les deux anneaux, et la petite s'y accroche et commence ses mouvements. Elle se balance, elle tournoie à quatre mètres du sol.

Comme la mère est pâle ! Son visage grimace et se crispe... un cri rauque est sorti de sa bouche : « Descende ! » L'enfant ne comprend pas tout de suite. Elle continue ses exercices comme de coutume. Mais les spectateurs ont saisi le drame qui se joue sous leurs yeux. Ils voient que la mère est sur le point de défaillir, qu'elle ne reste plus accrochée à son trapèze que par un prodige d'énergie, et tous crient à l'enfant : « Descende ! Descende ! »

Cette fois, la petite a entendu. Elle empoigne la corde libératrice... elle glisse jusqu'aux planches, elle s'écarte, elle est sauvée.

Il est temps : une masse inerte vient de choir à côté d'elle... La « madre » a tenu tant qu'elle a pu, tant que le petit être n'a pas touché le sol... Et puis, elle a tout lâché... elle est venue se fracasser là. Elle repose déjà dans la mort.

Elle a un sourire sur les lèvres. Elle a dû songer, en tombant, que la petite est sauvée pour toujours, car l'assurance va payer la prime !

Et l'enfant pleure, sans deviner cela !...

JOSE DE BERYS.

NOTRE SERVICE DE RENSEIGNEMENTS

Une Congolaise. — Le propriétaire doit faire figurer sur le reçu le décompte de la somme perçue. Vous pourriez même lui demander de vous délivrer deux reçus différents : un pour le mois échu et un pour l'a-compte versé sur les termes en retard.

Une veuve de guerre, M. B. — 1. Vous paraissez devoir être exonérée jusqu'au 24 avril 1911. Adressez-vous immédiatement au président de la commission arbitrale.

G. D., 93. — Oui, vous devrez payer une taxe spéciale. Adressez-vous à la direction des contributions directes, 28, rue du Pont-Neuf, à Lille.

Un Ignorant, R. L. A., 1919. — Vous devez payer actuellement. En ce qui touche les réparations et autres points signalés, voyez le président de la Commission arbitrale.

Un futur P. T. T. — La place nous manque pour insérer ces renseignements en détail dans nos colonnes. Mais vous aurez des indications très détaillées, en en faisant la demande au directeur départemental des P. T. T., 5, rue Inkerman, à Lille.

Un gendre dans la boue. — Ecrivez au procureur de la République en exposant d'une manière très précise les faits et en faisant, autant que possible, certifier vos déclaration par des témoins.

Marcq-en-Barœul, A. T. — Ecrivez au directeur des services agricoles, 2, rue Saint-Bernard, à Lille.

Madame veuve Dumont, 60, rue Esquermoise. — 1. Huit cents francs pour vous plus trois cents francs pour l'enfant ; soit au total onze cents francs par an. — 2. La pension subsiste entière, à moins que vous ne préfériez y renoncer dans un délai d'un an à dater de votre remariage ; dans ce dernier cas, vous toucheriez 2.400 francs et la pension serait reportée sur la tête de votre enfant jusqu'à ce qu'il atteigne 21 ans.

Madame Abecourt, rue des Vieux-Murs, Lille. — Si vous êtes en butte à des tracasseries de la part d'une tierce personne, voyez le commissaire de police.

Un incurable de Seclin, 100. — Il faut adresser une plainte au procureur de la République : vous indiquerez la date de l'expédition du mandat et joindrez la lettre qui vous est revenue avec la motion « Inconnu ».

A la réunion des Moulins, 1-3. — Nous ne voyons pas de grave inconvénient, car les éléments de votre dossier vous seront communiqués lorsque vous serez appelé devant la commission cantonale.

Je me renseigne à tous, C. D. A. S., N° 12. — 1. Vous êtes petit locataire. — 2. Comme vous avez demandé la prorogation, le propriétaire ne peut vous augmenter pendant deux ans. Continuez donc à payer 17 francs par mois. — 3. Pour les réparations, adressez-vous au président de la commission arbitrale.

Misère et compagnie, C. D. H. D. — Vous devez payer la totalité des termes échus, si vous n'avez pas été privés de la jouissance de la pièce de terre louée.

Un groupe de locataires, N° 27. — 1. et 2. Non, si ces charges ne vous incombaient pas avant la guerre. Voyez d'ailleurs la commission arbitrale à ce sujet.

Tontaine et Tonton. — Le consentement des parents est indispensable si le futur a moins de 21 ans. S'il a de 21 à 30 ans, il pourra passer outre au consentement de ses parents quinze jours après leur avoir fait notifier, par notaire, un acte respectueux. Il peut se passer de ce consentement, sans faire aucune démarche s'il a plus de 30 ans (article 8 de la loi du 9 août 1919 modifiant l'article 151 du code civil).

Apprenez ... la
COMPTABILITÉ
en vous adressant
aux Etablissements JAMET-BUFFEREAU
73 bis, Boulevard de la Liberté, LILLE

Une lectrice ennuyée, E. H. — Si vous êtes entrée dans la maison avant le 2 août 1914, demandez immédiatement la prorogation par huissier. Le propriétaire ne pourra alors vous imposer d'augmentation pendant deux ans, ni vous expulser. D'autre part, vous devez être exonérée de tout paiement jusqu'au 24 avril prochain : voyez la commission arbitrale.

Un lecteur assidu, D. D. — Vous devez réclamer au greffier de la commission cantonale un extrait de la décision rendue. Dans un délai de deux mois, cet extrait devra être échangé contre un titre de paiement, par les soins du ministère des finances.

Une ennuyée, 282, qui veut savoir. — 1. Oui. — 2. 95, rue d'Esquermes, à Lille. — Aucune démarche à faire au préalable.

Un 710. — 1. Vous devez payer depuis le 4 septembre 1919. — 2. Oui, mais lui aussi doit vous payer.

Un sans vision. — Non, car il s'agit d'une location commencée pendant la guerre.

Une mère ennuyée, J. D., 56. — Adressez-vous au juge de paix qui invitera l'occupant à activer ses démarches et lui assignera un délai pour vider les lieux.

Un vieux poilu et sa grognasse. — Faites une deuxième demande d'avance dans la même forme que la première.

Une bougie sans mèche. — 1. Vous devez payer votre loyer dès maintenant. — 2. Le nouveau locataire principal pourra vous augmenter et vous donner congé.

Je rafraîchis le Teint.

Les femmes sont sujettes à la constipation habituelle et la pureté, l'éclat de leur teint souffre de cette irrégularité. Beaucoup de femmes ont pour la **SCAVULINE**, purgatif-laxatif, une prédilection. C'est qu'elles y ont trouvé le bon remède contre la constipation et ceci pour plusieurs raisons: 1° C'est presque un bonbon; 2° La Scavuline agit doucement, plaisamment; 3° Ses effets sont certains. On la prend le soir, elle agit pendant la nuit et donne satisfaction le matin.

On trouve la Scavuline dans toutes les pharmacies et au dépôt: Pharmacie P. Barret, 23, rue Ballu, Paris, Fr. 3.- la boîte, plus Fr. 0.30 timbre-taxe par boîte, pour nombreuses purgations.

LA HERNIE

Entre les divers Traitements qui vous sont proposés, « SACHEZ CHOISIR LE BON »

Il s'agit de votre santé, soyez donc très perspicaces et n'accordez votre confiance qu'à un véritable Spécialiste et à un traitement ayant vraiment fait ses preuves.

M. A. CLAVERIE, le grand Spécialiste de Paris, célèbre dans tout l'Univers, a inventé, pour supprimer la hernie, **des Appareils sans ressort qui sont uniques au monde.**

4.000.000 (quatre millions) de hernieux ont été, par eux, délivrés de leurs souffrances.

6.000 (six mille Docteurs-Médecins en recommandent chaque jour l'application à leurs malades.

Très nombreux sont ceux qui ont été soulagés et guéris dans notre région, que le grand Praticien visite depuis de longues années et où sa **compétence et sa loyauté sont si justement appréciées.**

Défiez-vous donc des promesses mirifiques des soi-disant spécialistes absolument inconnus et rejetez les traitements mystérieux, aussi vagues que fantaisistes, qu'ils vous proposent.

Vous agirez en gens avisés en réservant votre confiance aux Appareils de **A. CLAVERIE** et en profitant du passage de l'éminent Spécialiste qui recevra de 9 h. à 4 h. dans les villes suivantes :

Roubaix, Mardi 27 Janvier, Hôtel de Paris, 4, rue de Lille.
LILLE, Mercredi 28, Jeudi 29 et Vendredi 30, Hôtel de la Paix, 46, rue de Paris.
Valenciennes, Samedi 31 Janvier et Dimanche 1er Février, Hôtel St-Jacques (place St-Jean).
Douai, Lundi 2, Buffet de la Gare.
Cambrai, Mardi 3, Hôtel du Mouton-Blanc.
Maubeuge, Mercredi 4, Hôtel de l'Univers.
Le Cateau, Jeudi 5, Hôtel du Mouton-Blanc.
Avesnes, Vendredi 6, Hôtel du Grand-St Pierre.
Fourmies, Dimanche 8, Hôtel Jean Brognet (en face la Gare).

Ceintures perfectionnées et appareils **CLAVERIE** contre les maladies de matrice, déplacements des organes, varices, déviations du corps, etc.

M. A. CLAVERIE, Spécialiste Breveté, 234, Faubourg Saint-Martin, à Paris.

BOURSE DE LILLE

DU 26 JANVIER 1919

CHARBONNAGES	Cours préced.	Cours du Jour
Albi (action 100 t. p.)	1261 ..	1275 ..
Aniche (le 1/240 de denier)	3320 ..	3301 ..
Anzin (le 1/100 de denier)	8999 ..	8930 ..
Béthune (Bully-Grenay) (part)	7155 ..	7000 ..
— (cinquantième de part)	140 75	140 ..
Bruay (action)	2300 ..	2300 ..
— (dixième)	231 25	232 25
Carvin (action 100 t. p.)	655 ..	655 ..
Clarence (action 250 t. p.)	435 ..	420 ..
Courrières (action 100 t. p.)	1985 ..	1970 ..
Crespin-Nord, émis. 1905, tit. verts.	131 ..	130 ..
Douchy (action 200 t. p.)	905 ..	900 ..
Dourges	530 25	530 25
Drocourt, 1re série (nos 1 à 1800)	10350 ..	.....
— (dixième)	1006 ..	1005 ..
Drocourt, 2e série (nos 1901 à 3500)	10350 ..	.....
— (dixième)	1006 ..	1005 ..
Escarpelle (action 100 t. p.)	700 ..	700 ..
Ferfay (action 125 t. p.)	834 ..	845 ..
Flines-lez-Raches (action 100 t. p.)	85 ..	86 ..
Gouy-Servins (action 500 t. p.)	.....	.....
Lens (action)	1180 ..	1179 ..
— (dixième)	120 25	117 75
Liévin (dixième)	3150 ..	3100 ..
— (trois centième)	110 75	110 25
Ligny-lez-Aire (action 500 t. p.)	880 ..	891 ..
Marles 30 % (part d'ingénieur)	4590 ..	4590 ..
— 70 % (Société Rainbeaux)	7505 ..	7535 ..
— 70 % (vingtième)	382 75	384 ..
Meurchin (action 100 t. p.)	1370 ..	1370 ..
Nord d'Alais (action 200 t. p.)	84 ..	84 ..
Ostricourt (action 50 t. p.)	448 ..	445 ..
Thivencelles (Soc. ano.) act. 500 t. p.	2550 ..	2550 ..
Vendin-lez-Béthune (act. de jouiss.)	231 ..	229 ..
Vicoigne et Nœux (action)	2600 ..	2645 ..
— (dixième)	262 50	264 ..

VALEURS PETROLIFÈRES	Cours préced.	Cours du Jour
Bordeni (action 500 t. p)	430 ..	.....
— (part de fondateur)	336 ..	.....
Dabrowa (action 500 t. p)	1580 ..	.....
— (part de fondateur)	10243 ..	.....
Grabownika (action 500 t. p)	1250 ..	.....
— (part de fondateur)	1395 ..	1405 ..
Karpathes (action 100 10 remb)	1040 ..	1058 ..
Polana (action 500 t. p.)	470 ..	.....
— (part de fondateur)	256 ..	270 ..
Potok (action 500 t. p.)	650 ..	655 ..
Wankowa (action 500 t. p.)	800 ..	720 ..
— (part de fondateur)	383 ..	384 ..

BANQUES & VALEURS DIVERSES	Cours préced.	Cours du Jour
Crédit du Nord (action 500-125 p.)	1135 ..	.....
Aciéries de France (action 500 t. p.)	940 ..	1040 ..
Chantiers de France (act. 500 t. p.)	660 ..	666 ..
Donain et Anzin (action 500 t. p.)	1990 ..	1975 ..
Etablissements Arbel (act. 500 t. p.)	869 ..	881 ..
Fives-Lille (action 500 t. p.)	2851 ..	2880 ..
Senelle-Maubeuge (act. 500 t. p.)	1650 ..	1670 ..
Lille-Bonnières (act. ord. 500 t. p.)	1135 ..	.....
Margarinerie Béthune (act. 100 t. p.)	201 ..	203 ..
Etabliss. Kuhlmann (act. 250 t. p.)	880 ..	870 ..
La Lucette (action 100 t. p.)	240 ..	240 ..
Soc. Ind. de Verrerie (act. 500 t. p.)	974 ..	.....
Cie Ind. de Matel de tr. (act. 500 t. p.) (nos 22001 à 30000)	571 ..	578 ..
do (act. 500-125 p.) (nos 30001 à 40000)	.....	.....

CRÉDIT DU NORD

SOCIÉTÉ ANONYME. — Capital : 125.000.000.
Capital versé : 31.250.000
Réserves : 30.000 000

SIÈGE SOCIAL A LILLE, 4, 6, 8, rue Jean-Roisin

SUCCURSALE de PARIS, 24, 26, Boul. Malesherbes
8 Agences dans Paris

AVANCES ET CRÉDITS SUR GARANTIES

FEUILLETON DU REVEIL DU NORD N° 87

Les Mystères de New-York

GRAND ROMAN-CINÉMA AMÉRICAIN

ADAPTÉ PAR

PIERRE DECOURCELLE

Le professeur de la Columbian University supportait modestement son triomphe, et se dérobait le plus possible aux interviews et aux invitations qui pleuvaient sur lui dru comme grêle, toutes les maîtresses de maison brûlant du désir de présenter à leurs invités le grand homme à la mode...

Il vivait tranquillement sa vie ordinaire, ne sortant de son laboratoire que pour aller presque tous les soirs dîner, ou faire une visite à l'hôtel Dodge...

Elaine malgré sa résistance, n'avait pu supporter sans un ébranlement moral autant que physique, les terribles émotions, qui venaient de se terminer par une secousse plus terrible encore...

Pendant quinze jours, elle avait dû garder la chambre, et son vieil ami, le docteur Hayward, venait seulement de lui délivrer son exeat.

Dans sa dernière visite, la célèbre praticien avait formellement recommandé une cure de repos au grand air et à la campagne... Là seulement, dans le calme rasséréant de la nature, sa jeune malade recouvrerait vite et définitivement la plénitude de sa santé.

Clarel, mis au courant de cette décision l'avait hautement approuvée... Il ne restait plus qu'à chercher un moyen pratique et agréable d'exécuter l'ordonnance.

La jeune fille, tout de suite, avait eu une idée...

Sa vieille nourrice, Tabitha, qui l'avait élevée avec une sollicitude et une tendresse de mère, habitait, à une dizaine de lieues de New-York, un coquet et confortable cottage qui lui avait été donné par Taylor Dodge, en reconnaissance de ses excellents services.

Retirée là avec son mari, Joshua, un ancien jardinier des Dodge, ils menaient tous les deux une existence de paysans aisés, au milieu d'un joli pays, dans un air très pur.

Elaine avait pensé à leur demander de lui faire une petite place à leur foyer, persuadée de la joie qu'elle allait causer à ces braves gens, et certaine qu'elle ne trouverait nulle part une hospitalité plus dévouée et plus affectueuse...

Clarel trouva l'idée excellente... Malheureusement, il ne pouvait pas, comme Elaine le lui demandait, l'accompagner dans cette villégiature...

La capture et la mort de son adversaire, loin d'achever sa tâche, l'avaient au contraire singulièrement augmentée, car il venait d'être chargé, par un mandat spécial de la justice, de l'inventaire et de la vérification de tous les dossiers et documents laissés par l'avocat...

— Si vous le permettez, dit-il, je viendrai le samedi, avec Jameson, finir la semaine auprès de vous... Je connais dans le voisinage une auberge très convenable, où nous serons fort bien !...

A cette perspective, la jeune fille battit des mains, et écrivit aussitôt à « Maman Tabby », comme elle appelait sa nourrice, qui avait répondu par dépêche que sa chère petite ne pouvait pas lui causer un plus grand bonheur qu'en venant s'installer, pour le temps qu'elle voudrait, dans une maison qui était en réalité la sienne.

Elaine avait aussitôt fait ses préparatifs.

La maison de « Maman Tabby » était trop petite pour recevoir d'autres personnes qu'elle. Force serait donc à tante Betty de rester à New-York. Mais l'excellente femme se promettait de venir elle aussi, en même temps que Clarel, passer régulièrement le « week's end » à côté de sa nièce.

La jeune fille était assise dans la serre, en train de lire, à côté de son fidèle Rusty, le seul compagnon dont elle dût être escortée, lorsque François vint lui annoncer que « Maman Tabby » venait d'arriver, et se trouvait dans la bibliothèque avec sa tante.

Poussant une exclamation de joie, Elaine laissa tomber son journal, et, toujours suivie de Rusty, courut retrouver la campagnarde.

« Maman Tabby » était une courte et corpulente personne, à la mine ouverte et joyeuse, bien faite pour remonter le moral de sa nourrissonne, tandis que l'atmosphère vivifiante de son pays lui redonnerait de belles couleurs et des joues pleines.

— Ah ! Que je suis heureuse de passer quelque temps avec toi et Joshua !.. fit Elaine en se jetant dans les bras de la digne femme... Tu étais si bonne pour moi quand j'étais petite... Te rappelles-tu lorsque papa voulait me gronder, et que tu prenais toutes mes bêtises sur ton dos ? Et puis, je serai loin de New-York, dans un pays où les gens ne m'excéderont plus à me parler de toutes ces atroces histoires !.. Il me tarde d'arriver, vois-tu, et je t'attendais avec impatience !.. Mary, allez chercher mes couvertures, et mettez-les dans l'auto...

« Maman Tabby » passa doucement sa main sur la jolie tête blonde qui se tendait vers elle.

— Et moi aussi, ma mignonne, je suis heureuse de vous avoir quelque temps auprès de moi !.. Vous ne pouviez pas me faire un plus grand plaisir !.. Et nous allons joliment vous soigner, Joshua et moi !..

— J'en suis certaine !..

— Et vous verrez comme on se repose bien chez nous, comme on est tranquille... Tout de même, ajouta-t-elle, en se ravisant, je dois dire que pour la tranquillité, elle est un peu compromise depuis quelques jours... Je ne sais pas ce qui se passe dans la maison, mais Joshua me disait ce matin qu'il ne serait pas étonné si elle était hantée...

— Hantée ?.. fit Elaine en éclatant de rire.... Qu'est-ce que cette invention-là, ma bonne maman Tabby ?.. Encore une histoire comme celles que tu me racontais pour m'endormir quand j'avais trois ans !..

— Non, non !... Je vous assure que c'est la vérité !..

— Bon, bon !.. Nous verrons cela tous les trois quand nous serons là-bas !.

Tante Betty qui, au fond, avait un peu de chagrin de laisser sa nièce s'en aller toute seule, la serra tendrement dans ses bras...

— A samedi !.. dit celle-ci en lui rendant amplement ses baisers... Et n'oubliez pas que vous m'avez promis avec Monsieur Clarel, d'être là-bas de bonne heure !..

Les sacs et les couvertures étaient en ordre dans la limousine...

Elaine y installa confortablement « Maman Tabby », toute fière de se pavaner dans une si belle voiture, et s'assit à côté d'elle, suivie de Rusty, qui s'accroupit à ses pieds.

Tandis que François fermait la portière, elle passa sa tête dans l'encadrement, en agitant gentiment sa main pour dire adieu à ceux qu'elle laissait derrière elle...

— Une bonne course avec le vent frais dans la figure ! dit Elaine en baissant la glace de devant... Voilà qui vaut mieux que toutes les petites bouteilles des pharmaciens, n'est-ce pas, ma bonne ?..

La campagnarde fit un signe d'assentiment... Sa mine fleurie, son respectable embonpoint confirmaient amplement la véracité de ces paroles...

Lorsque au bout d'une heure environ, l'auto s'arrêta devant la maison de « Maman Tabby », Elaine, comme pour se donner raison à elle-même, était déjà plus en train, et paraissait même mieux portante. L'air vif, en lui fouettant le visage, y avait presque ramené des couleurs, et, bien qu'elle fut un peu fatiguée par la longueur de la course, elle déclara qu'elle avait grand'faim, et qu'elle ferait certainement honneur au souper...

« L'oncle Joshua », comme elle appelait le mari de sa nourrice, les attendait devant sa porte...

C'était un homme déjà mur, mais dans la plénitude de sa force, et dont les traits respiraient la franchise et la probité..

Il fit fête à son ancienne maîtresse, avec une débordante cordialité...

La maison de ces deux hommes était petite, mais très commodément distribuée ; des meubles simples et de bon goût la garnissaient... Le jardin n'était pas très grand, mais bien planté ; on sentait que l'horticulteur expérimenté qu'était Joshua lui prodiguait ses soins avec amour...

Ainsi qu'elle l'avait annoncé, Elaine mangea de très bon appétit !...

Il y avait longtemps, déclara-t-elle, qu'elle n'avait eu autant de plaisir à se mettre à table. Mais quand elle se leva, elle éprouva une irrésistible envie de dormir, et ce fut en bâillant qu'elle gagna la jolie chambre, au papier clair, aux rideaux gaiement bariolés, située à côté du parloir, que « Maman Tabby » avait préparée pour elle...

Pour la première fois depuis de longs mois, elle s'endormit tranquille, respirant à pleine poitrine, au milieu du calme et du silence reposants qui l'entouraient...

Dans le parloir, Rusty s'était organisé, sur un tapis, un lit qui semblait lui complaire, et sur lequel il s'allongea douillettement en fermant les yeux, le museau entre les deux pattes.

C'était la pièce où s'écoulait presque toute la vie de la maison... Spacieuse, très claire, admirablement propre et ordonnée, elle s'ouvrait directement sur le jardin par une large porte, en face de laquelle s'élevait une haute et hospitalière cheminée de campagne...

C'était devant elle que le colley avait élu domicile...

Tout à coup, au bout d'une demi-heure environ, il s'éveilla, dressant la tête, et tendant les oreilles...

Presque aussitôt, il se leva et, aboyant à plusieurs reprises, alla vivement jusqu'à la chambre de sa maîtresse...

Elaine sentit vaguement la langue fraîche du chien lécher sa main et, à ce contact, elle aussi s'éveilla.

— Qu'y a-t-il donc, Rusty ?... demanda-t-elle, se souvenant du temps où le fidèle animal l'avertissait ainsi d'une agression de l'Homme au mouchoir rouge, ou de quelqu'un de ses émissaires.......

Le colley agita sa queue en grognant.... Quelque chose d'insolite devait se passer aux alentours de la maison.

La jeune fille prêta l'oreille, mais n'entendit rien... Le souvenir alors lui revint de l'étrange confidence faite par « Maman Tabby », confidence dont elle n'avait pas pensé à demander l'explication, pressée qu'elle était d'aller retrouver sa chambre et son lit.

La paysanne ne disait-elle pas que sa maison était hantée ?

Elaine se leva, passa sa robe de chambre, et suivit Rusty, qui paraissait vouloir l'attirer vers le parloir. Une fois là, elle alluma la lampe électrique placée sur la table, et, se tournant vers son compagnon :

— Eh bien ! demanda-t-elle, comme si elle parlait à un être humain, qu'est-ce que tu as entendu ?... Et qu'est-ce qui te préoccupe ?...

(A suivre).